

PREFECTURE DE LA SARTHE  
DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT

### PLAN DE PREVENTION DES RISQUES D'INONDATION PAR LA RIVIERE LA SARTHE

des communes de St-Léonard des Bois à St-Saturin

Carte réglementaire du PPRI

14 - Commune de VIVOIN

Echelle 1/5000  
0 100 200  
mètres

Légende :

- Limite de la crue centennale
- Limite de la crue de janvier 1995
- Zone réglementaire forte  
(aléa fort)
- Zone réglementaire moyenne urbaine  
(aléa moyen des secteurs urbains)
- Zone réglementaire moyenne naturelle  
(aléas moyen et faible des secteurs naturels)
- Zone réglementaire faible  
(aléa faible des secteurs urbains)
- 52.15 Cote calculée de la crue centennale
- 51.65 Cote estimée de la crue de janvier 1995

Novembre 2006



Agence d'Angers - 7, rue de la Vilaine, 49250 St-Mathurin sur Loire  
Tél. :02.41.57.05 73, Mél: hydratec.angers@hydrasetec.fr

